



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2014

PAYS DE LA LOIRE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



ROGER GUEDON,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
PAYS DE LA LOIRE

« 2014 : LA CONCRÉTISATION D'OBJECTIFS AMBITIEUX POUR FACILITER ET AMÉLIORER L'ACCÈS DES FORMATIONS AUX AGENTS TERRITORIAUX DES PAYS DE LA LOIRE ».

L'activité conduite en 2014 est au plus haut niveau.

Durant cette année, la délégation a en effet accueilli 55 108 stagiaires, soit 15 000 stagiaires de plus qu'en 2008.

En organisant 10 850 journées de formation et 137 000 journées formation stagiaire, les maximums d'activités connus en 2010 et 2011 par la délégation ont été dépassés.

Le rétablissement de la cotisation à 1 % a permis cette avancée significative qui s'appuie de surcroît de plus en plus sur une véritable territorialisation de nos actions de formation.

Ainsi, si l'offre de formation intercollectivités progresse de 8 %, celle proposée en intra, au sein d'une même collectivité, augmente de 14 % et celle réalisée en union de collectivités, pour des collectivités qui se regroupent sur un même territoire, croît de 24 %.

Aujourd'hui, grâce à cette territorialisation, un agent territorial de Mayenne, de Sarthe ou de Vendée a les mêmes possibilités d'accéder à la formation que ceux des départements de Loire-Atlantique ou de Maine-et-Loire.

La modernisation de nos outils pour échanger avec les collectivités, avec en premier lieu la mise en place de l'inscription en ligne des agents territoriaux, facilite également les départs en formation.

Mais c'est surtout pour la qualité des formations offertes, l'adaptation de nos formations aux évolutions territoriales, l'effort que nous faisons pour professionnaliser nos intervenants, notamment territoriaux, que nous espérons le mieux répondre aux attentes tant des collectivités que des agents.

Les collaboratrices et collaborateurs de la délégation régionale démontrent, dans les résultats ainsi obtenus, leur engagement professionnel à votre service.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

et son évolution depuis la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle en 2008 (loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale)

55 108 STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2014
+37% PAR RAPPORT À 2008

UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION

La délégation a organisé en 2014 :

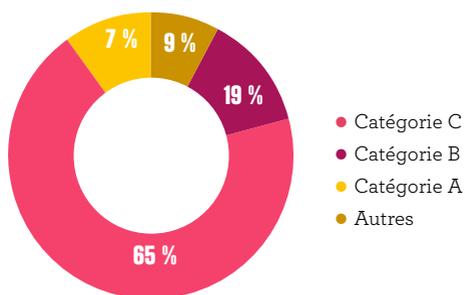
4 117 SESSIONS DE FORMATION,
CONTRE **3 731** EN 2013, CORRESPONDANT À
10 850 JOURNÉES FORMATION,
SOIT UNE AUGMENTATION DE **10 %**
DE L'ACTIVITÉ ET CE, À EFFECTIF CONSTANT.

DE MOINS EN MOINS DE REFUS DE FORMATION

Grâce au développement des sessions de formation sur les territoires, beaucoup plus d'agents territoriaux peuvent être accueillis. Le taux de refus a fortement diminué et plus de **96 %** des stagiaires sont acceptés en formation.

UN EFFORT MARQUÉ CONTRE L'ILLETTRISME

Les formations proposées s'adressent à tous les agents territoriaux, quel que soit leur catégorie. 65 % des agents formés sont de catégorie C. En 2014, l'activité de sensibilisation et de lutte contre l'illettrisme, grande cause nationale de l'établissement, a progressé de 66 % suite à des actions de sensibilisation menées dans plusieurs grandes collectivités.

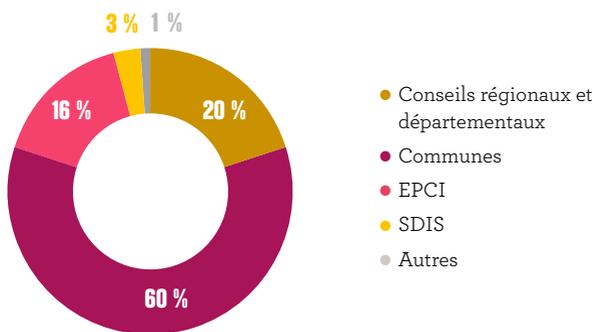


Répartition des stagiaires par catégorie statutaire

916 INTERVENANTS dont
56% de territoriaux

RÉPARTITION PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS

Les agents communaux sont les premiers bénéficiaires des formations du CNFPT en Pays de la Loire, conformément à leur poids dans les effectifs territoriaux de la région (+ de 60 %). Viennent ensuite les agents des départements et des intercommunalités, respectivement 17 % et 16 % des stagiaires. La part des effectifs départementaux progresse d'un point par rapport à 2013, leur nombre de journées formation stagiaires ayant cru de 11 %.



FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

La filière technique rassemble la majorité des agents territoriaux. En général, ces agents recourent moins à la formation que ceux d'autres cadres d'emplois. Grâce au développement d'une offre qui leur est dédiée, le nombre de journées de formation stagiaire des agents de cette filière a fortement progressé en 2014 :

+ 14 %

**ET REPRÉSENTE DÉSORMAIS
45 % DE CELLES-CI
(CONTRE 41% EN 2013).**

4 823

JOURS EN INTRA ET UNIONS

En formation continue, les formations en intra (au sein d'une même collectivité) et en unions de collectivités sont devenues largement majoritaires (56 % des formations) conformément à notre objectif de territorialisation de nos actions au plus près des collectivités et de leurs agents. C'est ainsi qu'en 2014, les unions ont progressé de 24 % et les intras de 14 %, un rythme nettement supérieur à celui des formations inter-collectivités (+ 7,5 %).

78 RENCONTRES D'ACTUALITÉ

3 741 stagiaires se sont retrouvés pour suivre l'actualité législative et réglementaire et échanger sur leurs pratiques.

LA TERRITORIALISATION



FORMATION DES AGENTS DE CATÉGORIE A DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

2 063 CADRES LIGERIENS
ont suivi des formations dans les instituts

7 179 JOURNÉES
de formations délivrés par le réseau des instituts à leur attention

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES FORMATIONS INTER-COLLECTIVITÉS

Le déploiement de l'inscription en ligne a été généralisé à l'ensemble des formations de l'offre inter-collectivités en 2014 et se poursuivra en 2015 pour les formations en intra et en union de collectivités.



INTERVIEW DE FRÉDÉRIC MARNIER

responsable formation du conseil régional
des pays de la Loire



Quelle est votre opinion sur la plateforme « inscription en ligne » du CNFPT et quels bénéfices vous apporte ce service ?

F. M. : Le passage à l'inscription en ligne et à la dématérialisation des demandes de formation était attendu et s'est très bien déroulé. L'équipe du pôle Formation de la Région a joué le jeu. Le délai de mise en œuvre nous a permis de mener en amont une réflexion sur nos procédures et de faire le choix de conserver au niveau de la DRH, et non des 3 200 agents, l'inscription en ligne auprès du CNFPT. La diminution des envois « papier » et la gestion par tableaux de bord ont facilité l'action des chargés de formation. D'autant plus qu'en parallèle, la DRH a travaillé avec le CNFPT sur l'échange automatisé d'informations pour un minimum de saisie lors de l'inscription. Certains courriers, comme les refus ou les

changements de date, sont à présent envoyés directement par le CNFPT aux agents et non plus via la DRH. C'est un vrai gain de temps.

Quelques ajustements sont à envisager concernant par exemple le nombre de mails générés, leurs destinataires, et les inscriptions en nombre pour lesquelles le système actuel n'est pas optimal. Néanmoins, nous attendons sereinement le déploiement pour les préparations concours et les formations tremplin. Le CNFPT a été à notre écoute et nous pensons aller plus loin dans la dématérialisation et l'échange d'informations entre nos systèmes de gestion de formation des 3 200 agents régionaux.

LA DÉMATÉRIALISATION DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

La mise à disposition des ressources pédagogiques sur le site Internet du CNFPT répond à un besoin exprimé à la fois par les collectivités, les intervenants, les stagiaires et les équipes du CNFPT. Elle vise deux objectifs : un enrichissement des modes d'apprentissage et une réduction forte des consommations de papier.

Grâce à un code d'accès dédié, tout agent ayant participé à un stage peut télécharger la documentation pédagogique mise à disposition par les formateurs.

Pilote au niveau national de ce dispositif, la délégation régionale des Pays de la Loire a mis en ligne auprès des stagiaires 1 691 documents tout au long de l'année 2014, pour un total de 15 331 téléchargements.



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances est une des orientations stratégiques de l'établissement. Dans ce cadre, la délégation CNFPT des Pays de la Loire a accompagné deux collectivités en 2014 : le conseil départemental de Loire-Atlantique et la métropole nantaise.

Pour le département, il s'est agi de former les agents des collèges. La formation s'est faite en deux temps :

- définition des objectifs et des contenus de la formation par un groupe de travail « Prévention » élargi aux principaux et gestionnaires des ressources ;
- formation des agents, axée sur le développement d'une culture de l'égalité, la compréhension, le repérage, le traitement des mécanismes des discriminations, la prise de conscience des préjugés et des stéréotypes et la manière de les dépasser. 314 agents y ont participé en 2014 et 279 en 2015.

La délégation a également accompagné la métropole nantaise dans la mise en place d'une labellisation

« Diversité » par l'AFNOR. Cette dernière nécessite l'élaboration de procédures se conformant aux principes de lutte contre les discriminations, d'égalité et de diversité dans les phases de recrutement et dans toutes les étapes de la carrière des agents. En 2014, la délégation a mis en œuvre un dispositif de formation pour deux types de publics :

- les cadres et encadrants de la fonction RH, les membres du conseil consultatif interne « mixité-diversité », les représentants des instances paritaires. L'objectif prioritaire est de garantir des pratiques managériales respectueuses de l'égalité et de la diversité. 229 encadrants ont été formés en 2014 ;
- les agents. Les objectifs de la formation sont de comprendre dans leurs propres actes ou attitudes ce qui relève de la discrimination, du harcèlement discriminatoire ou de manifestation raciste, sexiste ou homophobe et de connaître les dispositifs et ressources internes en matière de discrimination, de mal-être au travail et de risques psycho-sociaux. 1 124 agents ont participé à ces journées en 2014.

FORMATIONS D'INTEGRATION DES AGENTS DE CATEGORIES B ET C

LES INSCRIPTIONS

La délégation des Pays de la Loire a accueilli en formation d'intégration 2 350 agents de catégorie C et 510 agents de catégorie B. Ces derniers sont en augmentation de 13 % par rapport à 2013.

DES DISPOSITIFS ÉVOLUANT AVEC L'ACTUALITÉ TERRITORIALE

L'actualité sur l'environnement territorial est riche et mouvante. Les formateurs ont bénéficié, en novembre 2014, d'une formation et d'un temps de travail pour intégrer ces évolutions dans leurs interventions. Les stagiaires appréhendent ainsi ces réformes de manière transversale sur l'ensemble des thèmes de la formation d'intégration : organisations des collectivités, aspects financiers, statut...

FORMATION D'INTEGRATION DES CADRES A EN 2014

La formation d'intégration des cadres A est réalisée par l'INSET d'Angers pour les régions du grand Ouest et des DOM. 43 % des agents formés sont des attachés et 24 % des ingénieurs. Les autres proviennent principalement des filières culturelle et médico-sociale.

La formation proposée est adaptée aux missions de conception, d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques des cadres A. Elle leur permet de comprendre et de s'adapter au paysage institutionnel par une approche sociopolitique, mais aussi d'analyser leur place et leur rôle de cadre par une approche systémique.

Les stagiaires apprécient d'avoir un lieu privilégié d'échanges entre cadres de différentes filières, leur permettant une prise de recul par rapport à leur pratique.

62 GROUPES,
1 100 STAGIAIRES ACCUEILLIS À L'INSET
D'ANGERS, DONT **248** DES PAYS DE LA LOIRE.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

SIGNATURE DE LA PREMIERE CONVENTION DE FORMATION DANS LE DEPARTEMENT DE LA VENDEE

La ville de La Roche-sur-Yon et le CNFPT collaborent depuis de nombreuses années.

À partir de 2013, ce travail a pris une dimension nouvelle dans le cadre d'échanges réguliers entre le référent de territoire de la délégation et le service formation mutualisé de la DRH de la ville, de l'agglomération et du CCAS de La Roche-sur-Yon.

Prenant en compte les attentes de ces trois structures, un programme d'actions de formation pour l'année 2015 a été élaboré conjointement.

La signature d'une convention de formation, engageant les partenaires sur les plans pédagogique, financier et logistique, a concrétisé cette collaboration, le 3 décembre 2014.



INTERVIEW

de **VINCENT FENDELEUR**, responsable du service gestion prospective des ressources humaines et compétences, et de **DOMINIQUE PASCREAU**, responsable formation.

Qu'est-ce qui vous a incité à formaliser le partenariat avec le CNFPT ?



V. F. : Tout d'abord, j'ai estimé que ce partenariat permettrait de donner un rayonnement régional à nos trois collectivités. Cela permettait aussi de valoriser le travail de notre

équipe et de montrer à nos élus que les collectivités œuvraient de manière efficace (et reconnue) pour les agents en matière de formation.

Nous espérions également bénéficier d'une relation privilégiée avec le CNFPT.

Mais attention, le fait de conventionner impliquait également que notre process formation soit efficace et que l'équipe soit réactive dans l'organisation des formations et dans le suivi des stagiaires inscrits.

En effet, qui dit contractualisation, dit respect des engagements, et nous nous devons désormais d'honorer scrupuleusement ceux-ci.

Enfin, il y avait un petit « challenge » concernant ce partenariat : nous pouvions être la première collectivité du département à expérimenter ce dispositif.

Comment s'est déroulée la préparation de cette convention ?



D. P. : Dans le cadre du plan de formation 2014-2015, nous avions un certain nombre d'actions prévues en 2015 auxquelles nous avons ajouté les quelques actions

résiduelles de 2014 qui n'avaient pas été mises en œuvre. Notre correspondante collectivité du CNFPT, Céline GERBAUD, nous a confirmé les formations que le CNFPT pouvait mettre en œuvre avec ses formateurs, les modalités de prise en charge financière et la planification de ces actions.

Pouvez-vous dès aujourd'hui faire un bilan intermédiaire de la mise en œuvre de cette convention pour éclairer vos projets en 2016 ?

V. F. : Le bilan à trois mois semble positif : à ce jour, les actions figurant à la convention se réalisent aux dates souhaitées.

D. P. : Ainsi, 80 % de nos actions programmées dans le cadre de la convention sont déjà planifiées et/ou organisées.



PARTENARIAT CDG/CNFPT

Le CNFPT et la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG) ont défini, par un accord-cadre signé le 18 octobre 2012, les modalités d'une collaboration visant à garantir le développement cohérent des missions de chaque institution et à renforcer le développement de projets communs au service des collectivités territoriales et des agents territoriaux.

Dans la continuité de cet accord-cadre national, le CNFPT Pays de la Loire et les cinq centres de gestion de la région ont signé, le 10 mars 2015, un protocole d'accord pour renforcer leur action commune au bénéfice des agents territoriaux.

Ce protocole prévoit un programme d'action commun qui porte sur :

- la mise en place d'un dispositif expérimental d'accompagnement des agents en situation de reclassement ;
- la réalisation d'une étude régionale sur les emplois et métiers territoriaux ;
- la tenue, en fin d'année 2015, de la conférence régionale de l'emploi territorial ;
- la mise en œuvre de conférences thématiques pour les élus et les cadres territoriaux ;
- l'organisation et la préparation aux concours et examens professionnels ;
- la réalisation d'actions de formation pour les agents des centres de gestion.



INTERVIEW DE CHRISTOPHE RICHARD

directeur du centre de gestion de Loire-Atlantique

Comme les présidents et les autres directeurs des centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région, vous étiez en attente d'un partenariat formalisé avec le CNFPT. Pour quelles raisons ?

C.R. : Les centres de gestion et le CNFPT sont des organismes au service des collectivités territoriales. La complémentarité de nos actions est fondamentale. En intervenant en synergie, chacun sur nos domaines de compétences, nous pensons être plus efficaces. Dans un contexte fortement contraint pour les collectivités, nous devons agir en bonne intelligence. Pour notre part, nous les accompagnons dans leur gestion des ressources humaines, le CNFPT apporte lui sa compétence et son expertise sur la formation.

Pour les cinq centres de gestion, déjà engagés dans une démarche de coordination régionale, cette dynamique est aussi l'occasion de mieux travailler ensemble et d'harmoniser nos modes d'intervention. Par exemple, sur le reclassement des agents contraints à la mobilité pour des raisons de santé, qui est un enjeu majeur pour les collectivités aujourd'hui, nous pouvons nous enrichir des expériences conduites par chacun de nos centres. Et le CNFPT peut leur donner une dimension nouvelle grâce à son expertise dans l'accompagnement formation des agents concernés.



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX : LA DÉLÉGATION RÉGIONALE PARTENAIRE DU CENTRE DE GESTION DE LA SARTHE DANS SA DÉMARCHÉ D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Depuis 2004, le centre de gestion de la Sarthe et la délégation régionale du CNFPT collaborent à la mise en œuvre d'actions de formation dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

En 2013, cette collaboration s'est encore enrichie grâce à la création d'un réseau d'encadrants volontaires pour travailler sur la prévention des risques psycho-sociaux au sein des collectivités territoriales. 42 collectivités sarthoises se sont engagées dans cette démarche, soit 58 encadrants.

Au cours de l'année 2014, quatre groupes de travail ont été constitués qui ont chacun suivi des formations pour appréhender la notion de risque psycho-social. Ces groupes ont aussi élaboré ensemble un questionnaire « bien-être et conditions de travail » diffusé au cours du premier trimestre 2015 auprès des 42 collectivités du réseau (1 500 agents au total). Au regard des résultats de l'enquête, des axes de travail seront définis pour le réseau. Différentes orientations pourraient être envisagées (appuis techniques ; mise en œuvre de formations ; accompagnement...) pour assister ces collectivités dans le domaine de la prévention des risques psycho-sociaux.

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION DE LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

La délégation régionale est engagée depuis juin 2013 auprès du conseil départemental de Maine-et-Loire pour accompagner la création de la direction de l'autonomie. Des actions ont été menées à destination des personnels, tous métiers confondus, pour partager une culture commune autour des dispositifs de soutien à l'autonomie et de la connaissance des publics à accompagner : personnes âgées et handicapées. Des dispositifs d'accompagnement de l'encadrement ont également été mis en œuvre (accompagnement en groupes restreints et séminaires collectifs rassemblant l'ensemble des cadres).

LES RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉS DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Brefs, dynamiques, judicieux, opportuns, précis, sous leurs versions hivernales ou estivales, les rendez-vous d'actualités (RVA) offrent aux secrétaires de mairie un tour d'horizon incontournable de la veille juridique abordant les finances, l'urbanisme, les affaires scolaires, l'état civil, le statut... Ils sont également un moment privilégié d'échanges sur le devenir de leur métier dans le cadre des fusions et des mutualisations des collectivités engagées ou à venir. En 2014, 671 personnes ont participé aux 20 RVA proposés sur l'ensemble de la région. Le format d'actualisation des connaissances sur une journée et les localisations départementales apportent une réponse appropriée aux contraintes de disponibilité de ces agents.



SOUTIEN À L'ÉLABORATION DU PLAN DE FORMATION MUTUALISÉ DE LA COMMUNAUTÉ ERDRE-ET-GESVRE

La communauté de communes Erdre-et-Gesvre a été l'une des premières structures de la région nantaise à mettre en œuvre des formations mutualisées réparties sur l'ensemble de son territoire.

Le choix de ces dernières est déterminé lors de réunions pilotées par le correspondant formation de la communauté de communes avec l'appui du référent de territoire du CNFPT.

Préalablement à ces réunions, les représentants des communes ont inscrit dans un tableau partagé les thématiques de formation correspondant aux besoins en compétences à satisfaire dans leur commune et les agents intéressés.

À partir d'un tri effectué sur la base du nombre d'inscrits potentiels et/ou sur celle des formations obligatoires, les différentes propositions de formation sont discutées, et leurs effectifs complétés, le cas échéant, afin d'arriver à formaliser collectivement une demande réaliste et viable à adresser au CNFPT.

Au cours de ce travail de formalisation, le correspondant formation anime les débats et fait la synthèse des demandes retenues. Le référent de territoire, quant à lui, apporte les éléments d'information à prendre en compte (effectifs, faisabilité, évolution des prises en charge financières, cahier des charges à réaliser ou non, conseiller formation de la délégation à mobiliser...) pour que les formations sollicitées puissent être mises en œuvre dans de bonnes conditions.

LA DÉLÉGATION SE MOBILISE POUR ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS TERRITORIALES

POUR ET AVEC LES COLLECTIVITÉS DES PAYS DE LA LOIRE

Soumises à des mutations de grande ampleur et des contraintes financières inédites, les collectivités territoriales se réorganisent en reconsidérant leurs périmètres, leurs projets de services publics et leurs moyens humains. Le CNFPT est directement interpellé dans sa capacité à adapter son offre de services aux évolutions et à la diversité des contextes locaux.

Partie prenante des réflexions conduites au niveau national par l'établissement, la délégation a contribué à la construction d'un itinéraire de formations dédiées à ces enjeux : mutualisations, fusions et leurs impacts sur les ressources humaines, les modes managériaux et le pilotage financier.

Face à l'importance autant qu'à la rapidité des changements structurels qui interviennent, la démarche d'accompagnement initiée par la délégation des Pays de la Loire mobilise et combine quatre leviers : réactivité, proximité, transversalité interne et coopération/partenariat.

- Suite aux élections municipales, un cycle de conférences a été construit avec les associations départementales d'élus et les centres de gestion. Plus de 600 élus et cadres territoriaux ont ainsi pu identifier les impacts des évolutions sur les enjeux du mandat 2014-2020.
- À l'automne, des rencontres territoriales départementales sur les schémas de mutualisation ont mobilisé 250 agents du bloc communal.

- À la demande de territoires intercommunaux de la Sarthe, de la Mayenne et de la Vendée, des actions de formation sur les thématiques de mutualisation et de fusion à la carte ont été réalisées, l'accompagnement formation ayant pour objectif le partage d'enjeux locaux et la mise en mouvement des acteurs dans ce contexte mouvant.
- En coopération avec l'association des directeurs généraux des communautés de France et le syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales en Pays de la Loire, la délégation et l'INSET d'Angers ont organisé un séminaire régional à la mi-janvier 2015, à l'intention des directeurs généraux de services, de leurs adjoints et des cadres des communes et intercommunalités de la région sur le thème « Coopération et mutualisation dans le bloc local : travailler ensemble pour préparer le service public de demain ».

EN DÉVELOPPANT LES COOPÉRATIONS ET LA TRANSVERSALITÉ INTERNES AUTOUR DE L'OFFRE DE SERVICE

La délégation s'est aussi mobilisée en interne pour anticiper les impacts de ces évolutions dans son offre de formation. La constitution dès fin 2013 d'un groupe transversal délégation/INSET d'Angers a favorisé un travail interne de professionnalisation des conseillers et assistants de formation, la co-construction réactive de l'offre ci-dessus et la formation des intervenants de tous domaines (professionnalisation, intégration et préparation aux concours et examens).

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



LA DIRECTION RÉGIONALE

Jean-Marc LEGRAND

Directeur régional

Tél. : 02 41 77 37 01

Courriel : jeanmarc.legrand@cnfpt.fr

Laurence MESLIER

Directrice adjointe chargée de la formation

Tél. : 02.41.77.37.34

Courriel : laurence.meslier@cnfpt.fr

Nathalie FONDBERTASSE

Assistante de direction

Tél. : 02.41.77.37.02

Courriel : nathalie.fondbertasse@cnfpt.fr

Annie GOUDEAU-CAILLAU

Directrice adjointe chargée des ressources

Tél. : 02.41.77.37.05

Courriel : annie.goudeau@cnfpt.fr

Jonathan PASSET

Responsable communication -

Assistant à la coordination de l'offre de services

Tél. : 02.41.77.37.07

Courriel : jonathan.passet@cnfpt.fr

L'ACCUEIL

Courriel : accueil.pdl@cnfpt.fr

SITE D'ANGERS

Michèle ORAIN

Hôtesse d'accueil du site d'Angers

Tél. : 02.41.77.37.37

Courriel : michele.orain@cnfpt.fr

SITE DE NANTES

Raphaël DOUET

Hôte d'accueil du site de Nantes

Tél. : 02.40.89.35.97

Courriel : raphael.douet@cnfpt.fr

SITE DU MANS

Maryline MARTINEAU

Hôtesse d'accueil du site du Mans

Tél. : 02.43.75.08.82

Courriel : maryline.martineau@cnfpt.fr

Marie BAERTICH

Hôtesse d'accueil du site d'Angers

Tél. : 02.41.77.37.54

Courriel : marie.baertich@cnfpt.fr

Marie-Joëlle CLORENNEC

Hôtesse d'accueil du site du Mans

Tél. : 02.43.75.08.82

Courriel : mariejoelle.clorennec@cnfpt.fr

LES SERVICES DE LA DÉLÉGATION

SERVICE RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

Courriel : srt.pdl@cnfpt.fr

Responsable : **Catherine ROQUES**

Tél. : 02.41.77.37.16

Courriel : catherine.roques@cnfpt.fr

SERVICE PROMOTION ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Courriel : spap.pdl@cnfpt.fr

Responsable : **Claude FLURY**

Tél. : 02.41.77.37.88

Courriel : claude.flury@cnfpt.fr

SERVICE PÉDAGOGIQUE 1 : management, pilotage et gestion des ressources

Courriel : sp1.pdl@cnfpt.fr

Responsable : **Sandrine BARRET**

Tél. : 02.41.77.37.22

Courriel : sandrine.barret@cnfpt.fr

SERVICE PÉDAGOGIQUE 2 : interventions techniques, environnement, développement, aménagement, urbanisme

Courriel : sp2.pdl@cnfpt.fr

Responsable : **Carine MARY**

Tél. : 02.41.77.37.33

Courriel : carine.mary@cnfpt.fr

SERVICE PÉDAGOGIQUE 3 : services à la population

Courriel : sp3.pdl@cnfpt.fr

Responsable : **Emmanuel CARTOUX**

Tél. : 02.41.77.37.49

Courriel : emmanuel.cartoux@cnfpt.fr

SERVICE PÉDAGOGIQUE 4 : prévention, sécurité et tranquillité publique

Courriel : sp4.pdl@cnfpt.fr

Responsable : **Gérard CORRE**

Tél. : 02.41.77.37.35

Courriel : gerard.corre@cnfpt.fr

SERVICE LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

Responsable : **Annie GOUDEAU-CAILLAU**

Tél. : 02 41 77 37 05

Courriel : annie.goudeau@cnfpt.fr

SERVICE ACHATS, FINANCES, COMPTABILITÉ

Courriel : gestion.pdl@cnfpt.fr

Responsable : **Daniel GASNIER**

Tél. : 02.41.77.37.30

Courriel : daniel.gasnier@cnfpt.fr

SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Responsable : **Roland GUEDON**

Tél. : 02.41.77.37.03

Courriel : roland.guedon@cnfpt.fr

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE
SUR LE SITE INTERNET WWW.CNFPT.FR**

CONTACTEZ LE RÉSEAU DES INSTITUTS

INSET d'ANGERS

rue du Nid de Pie
BP 62020
49016 Angers Cedex 01

INSET de NANCY

1, boulevard d'Austrasie
BP 20442
54001 Nancy cedex

INSET de MONTPELLIER

76, place de la Révolution
Française
34965 Montpellier cedex 2

INSET de DUNKERQUE

Halle aux sucres
9003, route du quai Freycinet
3-BP 5251
59379 Dunkerque cedex 1

INET

2a, rue de la Fonderie
BP 20026
67080 Strasbourg cedex

ÉVÉNEMENTS



◀ FORM'ET VOUS EN 2015

Premier événement à destination des acteurs des ressources humaines, des acteurs de la formation, des dirigeants et des encadrants des collectivités territoriales, pour promouvoir l'offre de services du CNFPT.



◀ REMISE DE DIPLÔME DES POLICIERS MUNICIPAUX 20 juin 2014 à Angers.



◀ CONVENTION DE FORMATION entre la ville de La Roche-sur-Yon et le CNFPT le 3 décembre 2014 à La Roche-sur-Yon.

FIGURANT SUR LA PHOTO DE GAUCHE À DROITE, Emmanuel GROS, DGS ville ; Philippe PORTE, premier adjoint au maire ; Gilbert OLIER, DGA agglomération ; Roger GUEDON, délégué régional du CNFPT Pays de la Loire ; Jean-Michel PIERRE, DRH ; Jean-Marc LEGRAND, directeur régional du CNFPT Pays de la Loire ; Céline GERBAUD, conseillère formation du CNFPT ; Dominique PASCRAEU, responsable formation ; Vincent FENDELEUR, responsable du service gestion prospective des ressources humaines et compétences.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION PAYS DE LA LOIRE
60 BOULEVARD VICTOR-BEAUSSIER - CS 40205 - 49002 ANGERS CEDEX 1
TÉL. : 02 41 77 37 37
WWW.CNFPT.FR
